

TARIFS DE LOCATION DU COMPLEXE DU SEMINAIRE

Entraînement, cours, camps : location par heure ou à l'année

AVENANT N° 1

1. Location régulière d'une société

Une heure par semaine durant 42 semaines

Juniors CHF 100.--/année **Actifs** CHF 150.--/année

2. Location irrégulière d'une société

Juniors CHF 5.--/heure **Actifs** CHF 7.--/heure

3. Location pour cours donné par des institutions sans but lucratif et ayant un but d'intérêt public

CHF 10.--/heure
ou CHF 300.--/année

4. Location pour cours donné par des particuliers dans un but lucratif public, économique ou social

CHF 20.--/heure
ou CHF 600.--/année

5. Cours/camps (avec caution)

	1 jour	2 jours	3 jours	4/5 jours	6/7 jours
--	---------------	----------------	----------------	------------------	------------------

- Sociétés et associations de la Commune	CHF 50.--	CHF 100.--	CHF 150.--	CHF 200.--	CHF 250.--
--	-----------	------------	------------	------------	------------

- Sociétés et associations de l'extérieur	CHF 70.--	CHF 140.--	CHF 210.--	CHF 280.--	CHF 350.--
---	-----------	------------	------------	------------	------------

Caution : CHF 250.--.

Le versement de la caution doit être effectué avant la mise à disposition des locaux.

La location comprend (pour les points 1 à 5) :

La salle polyvalente – les terrains extérieurs – les vestiaires – l'utilisation des douches – les frais d'entretien, de chauffage, d'électricité.

Le point 5 comprend également l'utilisation de la cuisine (avec vaisselle + CHF 50.--).

Fermeture de la salle

Voir sous point n° 4 du règlement.

TARIFS DE LOCATION DU COMPLEXE DU SEMINAIRE

Manifestations sportives et culturelles, ainsi qu'anniversaire, fête de famille, repas de mariage : location journalière et à l'heure

AVENANT N° 2

	<i>Sociétés locales</i>		<i>Sociétés extérieures</i>	
	<i>journée</i>	<i>heure*</i>	<i>journée</i>	<i>heure*</i>
1. Exposition, remise de prix, répétition (sans mobilier)	CHF 100.--	CHF 10.--	CHF 250.--	CHF 25.--
2. Assemblée, congrès, réception, banquet, anniversaire, fête privée, répétition, concert, production, soirée théâtrale (non suivi de danse), expo (avec mobilier)	CHF 150.--	CHF 15.--	CHF 300.--	CHF 30.--
3. Concert, production, démonstration, banquet, mariage (suivi de danse), loto, match au cochon	CHF 200.--		CHF 350.--	
4. Soirée dansante, festival rock, disco	CHF 200.--		CHF 350.--	
5. Salle de réunion au 1 ^{er} étage (mobilier pour 40 personnes)	CHF 60.--	CHF 6.--	CHF 100.--	CHF 10.--
Points 2, 3 et 4 = location comprenant la mise à disposition : du podium – du mobilier – du présentoir – du micro – de la cuisine				
6. Utilisation de la vaisselle (maximum 200 couverts)	CHF 50.--		CHF 50.--	
7. Mise en place et enlèvement du revêtement de protection par le Service des travaux publics (matériel de protection à disposition), à titre exceptionnel	CHF 300.--		CHF 300.--	
8. Nettoyages supplémentaires (forfait)		CHF 150.--		CHF 150.--

* maximum 2 heures

Caution

Point 1 : CHF 250.--
Points 2, 3 : CHF 250.--
Point 4 : CHF 250.--.

Tarif dégressif

Pour une utilisation courant sur plusieurs jours suivis, le tarif journalier est applicable pour chaque jour, mais avec une réduction de 20%.

Location exceptionnelle du mobilier

Pour les locaux extérieurs à la salle polyvalente du Séminaire (accord préalable du Conseil municipal) :

- podium hauteur 60 cm : *25 éléments (1 élément = 1,5 m x 1 m), total environ 40 m²* CHF 100.--/jour
- 1 table (dimension 80 /160 cm, 6 personnes/table) CHF 4.--/jour
- 1 chaise CHF 1.--/jour

Porrentruy, le 24 février 2011

**DIRECTIVES D'ORGANISATION LORS DE LA LOCATION
DE LA SALLE DU SEMINAIRE**

AVENANT N° 3

CONSTAT A EFFECTUER PAR LA SOCIETE ORGANISATRICE :

- état de la salle avant la manifestation;
- état de la cuisine;
- état des locaux en général;
- état des sanitaires;
- liste du matériel de cuisine et installations.

Un rapport sera **établi s'il y a lieu**.

RANGEMENT OBLIGATOIRE APRES CHAQUE MANIFESTATION :

- nettoyer et essuyer les tables;
- entreposer les chaises par 10;
- ranger les tables et les chaises au sous-sol, ainsi que le matériel mis à disposition (présentoir);
- balayer la salle;
- sortir les poubelles à l'extérieur de la salle et dépôt dans le container;
- signaler toute dégradation survenue au mobilier ou autre.

RANGEMENT DE LA CUISINE :

- laver toute la vaisselle utilisée;
- nettoyer les potager, frigos, comptoir, tables, etc.;
- nettoyer le bloc évier et la hotte d'aspiration;
- balayer le sol, éventuellement récurer;
- signaler toute perte de matériel ou bris de vaisselle.

Au cas où les points énumérés ci-dessus ne seraient pas réalisés, la caution ne sera pas restituée et les frais de nettoyages supplémentaires seront facturés selon l'avenant n° 2.

CONTROLE :

Après chaque manifestation, un constat de l'état de la salle et des locaux sera fait le lendemain à 10h00 du matin, ou selon entente, **obligatoirement** par 2 personnes, soit :

- le concierge de la salle;
- un représentant de la société organisatrice;
- un représentant de la Municipalité (si nécessaire).

Un bilan sera établi sous forme de rapport sur l'état des différents locaux, ainsi que les éventuelles déprédations; si des nettoyages supplémentaires s'avèrent indispensables, ceux-ci seront facturés conformément à l'avenant n° 2.

ORDURES MENAGERES :

Tous les utilisateurs du complexe du Séminaire sont tenus de se munir des sacs poubelle officiels. Les sacs non conventionnels seront facturés selon les tarifs en vigueur.

PERSONNE RESPONSABLE :

- Concierge : M. Didier Chavanne
Tél. portable : 079 287 25 65
Tél. école : 032 466 14 62
didier.chavanne@epep.educanet2.ch
- CCDP : Tél. : 032 466 92 19

Les clés seront mises à disposition par le concierge.

Porrentruy, le 24 février 2011

**INFORMATION SUR L'EVACUATION DES DECHETS LORS DE LA
LOCATION DE LA SALLE DU SEMINAIRE**

AVENANT N° 4

Le preneur élimine ses poubelles selon les modalités découlant du règlement concernant l'élimination des déchets urbains et autres déchets, à savoir :

Déchets incinérables	:	mis dans des sacs poubelles officiels et déposés d'entente avec le concierge
Verre	:	évacuation à l'éco-point des Tilleuls (située à moins de 50 m).
Fer blanc, alu	:	évacuation à l'éco-point des Tilleuls
PET	:	évacuation dans un lieu de récupération (grandes surfaces)
Papier (non compris nappes papiers, mouchoirs)	:	évacuation chez LOCA SA
Carton	:	évacuation chez LOCA SA
Déchets verts non cuisinés	:	déposés lors de la tournée verte ou à la place de compostage La Prairie

Eco-points :	LU - SA 07h - 21h
Place de compostage La Prairie route de Courtedoux :	avril - octobre : LU - VE 10h - 12h, 14h - 19h, SA 10h - 19h novembre - mars : LU - VE 14h - 18h, SA 14h - 19h
LOCA SA, Les Grandes-Vies :	LU - VE 7h30 - 11h30, 1^{er} SA du mois 8h - 11h ☎ 032 466 76 66 ou ☎ 079 244 58 57

Porrentruy, le 24 février 2011